



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 29 mars 05

Groupement enseignement général

CDT
Gilles Revel
D5

Fiche de stratégie

OBJET : Sujet n°3 : depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

P. JOINTE(S) :

La chute du mur de Berlin en 1989 marque la fin de la guerre froide. Cette période avait débuté à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale et avait vu s'affronter par idéologies interposées deux blocs : les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Les résultats militaires et politiques fulgurants des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki décidèrent les deux puissances à développer leurs arsenaux nucléaires à un rythme effréné afin de s'assurer en permanence d'une avance technologique et numérique sur l'adversaire. Cette course aux armements, incontrôlée par essence, fut sous-tendue par de nombreuses stratégies qui poussèrent les deux blocs dans un processus de fuite en avant.

La prise progressive de conscience de l'impasse dans laquelle ils s'étaient engagés et des dommages irréversibles encourus, « l'hiver nucléaire », poussa les pays à la table des négociations en 1969 avec les accords SALT 1 puis en 1979 avec les accords SALT 2. Ces accords SALT (Strategic Armements Limitations Talks) furent un échec car ils portèrent sur une limitation du nombre de lanceurs et non sur le nombre de têtes nucléaires autorisées. Les progrès technologiques firent qu'à nombre constant voire diminué de lanceurs, le nombre possible de têtes nucléaires embarquées fut multiplié par cinq. L'échec fut avant tout politique, chaque gouvernement rejetant sur l'autre la responsabilité d'une telle escalade. Les traités START 1 et START 2 (Strategic Armements Reduction Talks) signés en 1991 et 1993 portent sur une limitation du nombre de têtes, aux environs de 3500 pour la Russie et les Etats-Unis. Le procédé START 2, ratifié en 2000 par la Russie, poursuit son cours. En parallèle, un traité portant sur l'interdiction complète des essais nucléaires a été signé en 1996. Mais de nombreux pays comme la Chine ou les Etats-Unis ne l'ont pas encore ratifié (souvenons-nous des derniers essais nucléaires français effectués dans le Pacifique Sud et qui avaient soulevé un tollé mondial avant que la France, elle, ne ratifie ce traité !!).

Ces quelques données illustrent clairement l'état réel des actions menées à l'échiquier mondial pour tenter de lutter directement contre la prolifération. Mais, car objectivement quantifiables, elles ne sont que la partie visible de l'iceberg. En effet, un traité est signé ou pas, il est ensuite ratifié ou ne l'est pas. Des armements nucléaires sont démontés puis détruits selon des procédés visibles et officiels dont l'efficacité n'est pas contestée. Mais ces seules données ne prennent pas en compte le désir qu'affichent certains pays, pour des raisons diverses, à se doter de l'arme nucléaire et la volonté, claire ou déguisée, qu'ont d'autres pays de les en dissuader....

Les pays détenteurs officiels de l'arme nucléaires sont connus de la communauté internationale, et leurs stratégies d'emplois font état de peu de secret. La France s'inscrit dans une stratégie de faible au fort défensive et consacre une partie constante de son budget de défense à l'investissement, l'achat et l'emploi des forces dédiées à la mise en œuvre de la composante nucléaire. Le Pakistan, l'Inde et la Chine détiennent un parc d'armements nucléaires à dimension préstratégique et n'affichent pas de velléités belliqueuses d'emploi si ce n'est pour préserver leurs intérêts régionaux. La crise ouverte entre l'Inde et le Pakistan sur la région du Cachemire ou la possible utilisation de l'arme nucléaire par la Chine en cas de prise de position militaire des Etats-Unis aux cotés de Taiwan en sont deux illustrations possibles. La Russie possède un parc de matériels nombreux et efficaces mais peine financièrement à en assurer convenablement le suivi. Certaines lacunes dans ce domaine font naître de grandes inquiétudes au sein de la communauté internationale dans le domaine de la lutte contre la prolifération.

La Grande Bretagne a placé sa force nucléaire sous le parapluie de l'OTAN, avec toutefois la possibilité d'en récupérer l'usufruit, et prône également un concept d'utilisation purement dissuasive. Enfin, les Etats-Unis, tenants incontestés de la suprématie militaire mondiale, disposent d'un arsenal complet et efficace couplé à l'utilisation de moyens de défense aérienne élargie (DAE), panoplie de systèmes d'armes destinés à se prémunir d'attaques de missiles stratégiques sur les points vitaux du pays. Cet arsenal est également à vocation dissuasive.

Ces considérations dénotent de la part des détenteurs officiels de l'arme nucléaire une volonté de conserver un certain équilibre de rapports de forces sur un échiquier mondial où se fait la différence entre « ceux qui l'ont et ceux qui ne l'ont pas ». Cette

différence trouve toute sa force auprès des institutions internationales et notamment de l'ONU dont le Conseil de Sécurité comprend, à titre permanent, les cinq pays majeurs détenteurs de l'arme atomique (Russie, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Chine). Cette situation présente l'avantage d'être clairement établie. Les pays qui composent ce quintet possèdent l'arme nucléaire depuis suffisamment longtemps pour en avoir soupesé les avantages et les risques et ont mis en place au cours des dernières décennies un système de relatif équilibre des forces où les intentions de chacun ne sont pas de nature à inquiéter les autres tant que chacun reste dans son champ d'influence qui lui a été dévolu tacitement.

Or force est de constater que, depuis le 11 septembre 2001, les Etats-Unis pratiquent une politique extérieure ouvertement agressive à l'égard de certains pays. Si les attaques prononcées sur les caches de Taliban en Afghanistan ont été comprises et supportées par l'ensemble de la communauté internationale, l'invasion de l'Iraq par les forces américaines n'a recueilli l'aval que d'une minorité de pays à la raison que les arguments invoqués n'avaient pas de fondements réels. L'alibi des fameuses WMD, Weapons of Mass Destruction (ADM), s'est avéré être, de l'aveu récent même des autorités américaines, une raison injustifiée. L'Administration Bush avait étendu ses propos sur les WMD à l'Iran et à la Corée du Nord, pays qui auraient formé alors un « axe du mal, axis of evil !! ». Ces prises de positions radicales dévoilent en partie le jeu stratégique des Etats-Unis et leur politique étrangère en matière de prolifération nucléaire. En effet bien d'autres pays seraient éligibles à cet axe du mal. Mais tous ne possèdent pas ce que l'Iran et la Corée du Nord souhaitent ouvertement obtenir à savoir la maîtrise de la technologie nucléaire. L'Iran, puissance régionale d'importance, souhaite développer son nucléaire industriel et peut-être militaire. Les US l'en ont dissuadé ouvertement en faisant peser sur elle des pressions très explicites. L'Europe, et notamment la France ont compris l'avantage qu'elles pouvaient tirer de la situation en proposant à l'Iran, partenaire d'antan, une coopération économique visant à développer le parc nucléaire iranien civil dans le domaine de la production d'énergie électrique.

La Corée du Nord représente un cas plus délicat à gérer. Pays allié de la Chine, et n'ayant pas de liens historiques particuliers, autre que belliqueux, avec les US ou les Européens, la Corée du Nord semble pratiquer une fuite en avant en arguant des motifs de protection de son territoire contre d'éventuels missiles stratégiques américains. La diplomatie a en effet été mise à mal lors de l'expulsion « manu militari » très médiatisée des représentants de l'AIEA en poste à Pyongyang.

Citons enfin pour mémoire le cas d'Israël, détenteur officiel de la bombe nucléaire, et une des pièces maîtresse de l'échiquier des tensions régionales au Moyen Orient. Allié de toujours, les US ont déployé des efforts considérables pour désamorcer les velléités de feu nucléaire israélien sur les pays musulmans voisins en butte à l'idéologie de l'Oncle Sam.

La prolifération n'est donc plus seulement affaire de désarmement réciproque mais aussi et surtout de jeux d'influence diplomatique afin d'éviter que le cercle des pays détenteurs de l'arme nucléaire ne s'agrandisse.

Précisons enfin que, dans un contexte d'émergence de menaces polymorphes, cette lutte contre la prolifération nucléaire prend tout son sens dans la recherche, la maîtrise et l'éradication de groupuscules terroristes dont il est connu maintenant que certains d'entre eux peuvent se procurer l'arme nucléaire. Cette nouvelle menace n'équivaut pas les risques qu'encourt la planète en cas d'affrontement nucléaire entre deux puissances, car la puissance de ces armes, qui sont volées et font l'objet de trafics, demeure faible. Il n'en demeure pas moins que ces armes représentent de réelles menaces à prendre très au sérieux : elles sont diffuses, incontrôlées et répondent à une logique du faible, les « opprimés », au fort « l'oppresseur occidental » où leur utilisation délibérée, aveugle et préemptive est envisagée...

La fin de la guerre froide a consacré un nombre restreint de pays en tant que puissance nucléaire avérée. Ces pays savent parfaitement les avantages qu'ils tirent d'une telle situation et entretiennent cet outil nucléaire. La lutte à la course aux armements des pays détenteurs reste d'actualité mais ne doit pas faire oublier les efforts diplomatiques et militaires, légitimes ou pas, entrepris par ces pays pour restreindre voire interdire l'accès à cette arme tant convoitée par d'autres pays.